

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR AIDER



**Ne jamais se mettre en danger.
En cas de doute, composez le 17**

- Relever les plaques d'immatriculation des véhicules suspects
- Si possible et sans vous mettre en danger, prendre en photo les individus et les véhicules suspects.
- Les signaler à la gendarmerie ou à la police municipale
- Demander les cartes de visite des démarcheurs
- Diffuser ces conseils dans votre entourage

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni sans aucune contrepartie et dans le respect des principes de déontologie (impartialité - discrétion et secret professionnels) et ne doit pas être diffusé publiquement.

Il ne présente aucun caractère contractuel, ne saurait engager la responsabilité de la gendarmerie nationale. Il n'est délivré qu'à titre de simple recommandation.

Les préconisations sont formulées sous réserve de l'évolution de la technologie et de la faisabilité.

Les mesures de sûreté retenues devront se conformer à la réglementation générale en vigueur et aux normes applicables notamment dans le domaine des assurances et de la sécurité incendie.



**COMMUNAUTÉ DE BRIGADES
DE PONT L'ABBÉ - GUILVINEC**

